

222C1649
FR0004056851-FS0501

28 juin 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VALNEVA SE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 28 juin 2022, la société Pfizer Inc.¹ (235 East 42nd Street, New York, NY 10017, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 juin 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALNEVA SE et détenir 9 549 761 actions VALNEVA SE représentant autant de droits de vote, soit 8,14% du capital et 6,82% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société VALNEVA SE réservée au déclarant³.

¹ Société cotée au New York Stock Exchange (NYSE) aux Etats-Unis.

² Sur la base d'un capital composé de 117 351 857 actions représentant 139 934 631 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué de la société VALNEVA SE du 23 juin 2022.